



AMOPA®

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section de l'Isère

FICHE C

Vendredi 13 mars, 14h30

**Bibliothèque d'Étude et du
Patrimoine
12, bd Maréchal Lyautey
Grenoble**

**Inscription
avant
le
28 février**

20 personnes

Visite guidée de l'exposition

« Premiers livres imprimés : une révolution au 15^e siècle »
avec Yves Jocteur Montrozier, commissaire de l'exposition.



L'apparition de l'imprimerie est une invention sans précédent pour la diffusion des textes et de la pensée dans le contexte européen des débuts de la Renaissance ; une vraie « révolution » comme le dit le titre de l'exposition et le livre de Jean Martin en 1985. Il ne s'agissait pas de produire des objets nouveaux mais de reproduire des objets connus, des manuscrits par un procédé qui permettait de les multiplier plus vite, à un moindre coût et dans une qualité équivalente.

La collection d'incunables (livres imprimés de 1450 à 1500) de la bibliothèque de Grenoble est importante, elle conserve plus de 650 exemplaires, variés par leur contenu et leur format : textes narratifs, religieux, juridiques, scientifiques, pratiques, comme *La danse macabre* de Guy Marchant, 1485, redécouverte par Jacques Joseph Champollion, le frère du découvreur des hiéroglyphes (cf illustration, le cardinal et le Roy). Le livre assemblé avec plusieurs cahiers de parchemin écrits et illustrés à la main a été inventé au 1^{er} siècle dans le monde romain. Ce que Gutenberg a inventé, c'est la technique des caractères mobiles, une technique qui permet de reproduire une page des centaines de fois plus rapidement qu'un copiste.

Rendez-vous à 14h15 à l'entrée de la BEP

Prix de la visite guidée : 5 €

Contact : jacques.prasse@orange.fr

06 80 72 05 99

INSCRIPTION AVANT LE 28 février – Coupon ci-dessous

À tout moment, il est possible de vérifier la disponibilité de l'activité sur notre site.



EXPOSITION « Premiers livres imprimés »

M, Mme, Melle

Tel : courriel :

accompagné(e) de personnes, désire s'inscrire pour l'exposition le 13 mars

Réponse à adresser à : Jacques PRASSE, Trésorier de l'AMOPA

220 chemin du Rozat 38330 St ISMIER

Joindre un chèque de 5 € x..... = € libellé à l'ordre de : AMOPA Isère